#### FORMATION DE LA PAYSANNE EN BREF

#### **Formations offertes**

Formation à la carte : près de 20 modules disponibles

Préparation au brevet : 9 modules obligatoires

plus de 10 modules à options, 2 modules requis

560 périodes de cours

500 heures de travail à domicile en moyenne

le volume de cours et de travail personnel dépend du choix des

modules

### Coûts

Ecolages modules obligatoires : Fr. 10'320.-

Ecolages modules à option : Fr. 1'760.- en moyenne selon choix des modules

Matières premières : Fr. 300.-

Matériel d'enseignement : Fr. 1'000.- environ selon choix des modules

Taxes d'examens modulaires : Fr. 1'540.-Taxes d'examens finaux 900.-: Fr. : Fr. 15'820.-Subvention fédérale\* : Fr. 7'460.-2'800.-Participation canton ou profession\* : Fr. Solde net : Fr. 5'560.-

## Organisation des cours

Périodes de cours : août à juin

Fréquence : en principe 1 à 2 demi-jours de cours par semaine et par module

Horaire journalier : 08h45-12h00 et 13h15-16h30

Lieux : Courtemelon en majorité, Cernier, et Loveresse pour les cours ne

nécessitant pas d'équipements particuliers et selon la provenance des

participantes

L'ensemble des modules est réparti sur un cycle de formation de 2 ans, à raison de 1 à 2, jour(s) de cours par semaine.

# Renseignements

Fondation Rurale Interjurassienne CPNE-TN
Courtemelon / CP 65 Rte de l'Aurore 3
2852 Courtételle 2053 Cernier
Tél.: 032 545 56 00 Tél.: 032 717 45 00

www.frij.ch www.cpne.ch

Resp. : Pierre-André Odiet, FRI Courtemelon Tél. direct : 032 545 56 63 - E-mail : pierre-andre.odiet@frij.ch

<sup>\*</sup> Au terme de la formation, les personnes qui se présentent aux examens finaux du brevet récupèrent 50 % des coûts de formation auprès de la confédération et Fr. 20.- par demi-jours de cours auprès de l'ECE grâce à un soutien des cantons ou de la profession à la formation professionnelle supérieure.